



RECU EN PREFECTURE

Le 30 juin 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230622-D00719410-DE

Publié le : 30/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 Juin 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°4), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à partir de la question n°4), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à partir de la question n°5), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°3), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET (à partir de la question n°3, après le vote des amendements), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE (à partir de la question n°3, à partir du vote de l'amendement n°5), Mme Valérie HALLER (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°48 incluse), M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°6), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à partir de la question n°17), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°17 incluse), M. Jean-Hugues ROUX (à partir de la question n°5), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°41 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (à partir de la question n°5), Mme Christine WERTHE.

Secrétaire :

M. André TERZO.

Étaient absents :

Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Cyril DEVESA, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Marie ZEHAF.

Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. André TERZO, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Julie CHETTOUH (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Valérie HALLER à M. Benoît CYPRIANI (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Valérie HALLER à M. François BOUSSO (à partir de la question n°49), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°5 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n°16 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Aurélien LAROPPE, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à partir de la question n°18), M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n°42), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (à partir de la question n°7), Mme Sylvie WANLIN à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN.

OBJET : 11 - Information - Révision des périmètres des bureaux de vote à Besançon

Délibération n° 2023/007194

Information - Révision des périmètres des bureaux de vote à Besançon

Rapporteur : Mme Élise AEBISCHER, Adjointe

	Date	Avis
Commission n°1	08/06/2023	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter à l'ensemble du Conseil municipal le travail mené afin de rééquilibrer le nombre d'inscrits dans les différents bureaux de vote bisontins. Le secteur "élections" de la Direction de la Relation avec les Usagers a travaillé sur les préconisations du groupe de travail issu de la commission de contrôle de la liste électorale qui a validé les propositions de changement.

I - Contexte

La Ville de Besançon compte actuellement 68 bureaux de vote, dont un bureau de vote dérogatoire consacré pour l'heure au vote par correspondance des détenus du département du Doubs.

Les 67 autres bureaux sont répartis sur l'ensemble du territoire communal. Certains ont été créés ces dernières années en dédoublant des bureaux dont la taille devenait critique (401 et 412 Bruyères, 405 et 415 Quatre Vents, ou 504, 505 et 515 Helvétie par exemple).

Le Ministère de l'Intérieur, dans ses recommandations indique qu' « *il est préconisé de ne pas excéder le nombre de 800 à 1 000 électeurs inscrits par bureau**. »

** Besançon comptant à ce jour 67 241 inscrits toutes listes confondues, cela représenterait jusqu'à 84 bureaux si on fixait un objectif de 800 électeurs par bureau, mais raisonnablement nous pouvons conserver 67 bureaux, mieux répartis*

A - Évolution du nombre d'électeurs dans les bureaux

Cependant, on observe encore de fortes disparités entre bureaux, cela étant dû aux nouvelles constructions dans de nouveaux quartiers ou à des démolitions dans d'autres.

On compte ainsi, en date du 9 mai 2023, 9 bureaux de vote ayant plus de 1 200 inscrits :

Code	Bureau de vote	Nombre sur liste principale
609	ÉCOLE PRIMAIRE JEAN BOICHARD	1 651
506	ÉCOLE MATERNELLE PAUL BERT	1 411
510	ÉCOLE MATERNELLE CHAPRAIS	1 407
503	ÉCOLE MATERNELLE FONTAINE ARGENT	1 354
608	GROUPE SCOLAIRE DÜRER	1 304
304	ÉCOLE PRIMAIRE FONTAINE ECU	1 280
207	GROUPE SCOLAIRE DE VELOTTE	1 232
210	MAISON DE QUARTIER SAINT-FERJEUX	1 230
501	GROUPE SCOLAIRE BREGILLE PLATEAU	1 205

Hormis le 701 qui est le bureau dérogatoire dédié au vote par correspondance des détenus, on compte 11 bureaux de moins de 800 inscrits :

Code	Bureau de vote	Nombre sur liste principale
701	CENTRE ADMINISTRATIF	168
514	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL BERT	595
412	GROUPE SCOLAIRE DES BRUYÈRES	616
610	GROUPE SCOLAIRE CHARLES FOURIER	651
405	ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE DES 4 VENTS	657
508	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL BERT	673
208	ÉCOLE PRIMAIRE LA GRETTE	678
605	GROUPE SCOLAIRE CHARLES FOURIER	775
607	GROUPE SCOLAIRE CHARLES FOURIER	781
606	ÉCOLE MATERNELLE COLOGNE	781
303	ÉCOLE MATERNELLE KENNEDY	782
505	ÉCOLE ÉLÉM. HELVÉTIE - SALLE POLYVALENTE	786

B - Évolution des conditions d'accueil dans les bureaux de vote

Avec le temps et l'évolution des normes, certains lieux ne sont plus adaptés pour accueillir des bureaux de vote. C'est le cas des salles de restauration scolaire telles que Bouloche, Dürer ou Chaprais par exemple, mais également lors de changements d'affectation de lieux au sein des écoles rendant difficile l'aménagement du bureau par la manutention ou suite à des modifications des espaces extérieurs rendant difficile l'accès des électeurs aux bureaux.

Hors référendum ou dissolution de l'Assemblée nationale, le prochain scrutin devrait être les élections européennes en juin 2024. La période était donc propice pour envisager un redécoupage permettant une répartition plus harmonieuse des bureaux de vote, voire une relocalisation de certains d'entre eux. En tout état de cause, les redécoupages sont contraints par les limites des cantons.

Il convient qu'un bureau de vote soit accessible, disponible les jours de scrutin, suffisamment proche des domiciles des électeurs inscrits, et suffisamment isolé thermiquement pour éviter qu'il ne fasse trop chaud ou trop froid en fonction de la météo.

Chaque année, monsieur le Préfet prend à la fin du mois d'août un arrêté précisant les bureaux de vote pour l'année civile suivante. Il fallait donc réaliser ce travail avant l'été 2023 pour un effet à partir du 1er janvier 2024.

Les travaux ont été menés de la manière suivante :

- Il a été décidé d'appuyer les travaux sur un groupe de travail issu de la commission de contrôle des listes électorales, commission réunissant les différentes listes politiques présentes au Conseil municipal.
- La commission de contrôle des listes électorales s'est réunie le 21 octobre 2022 pour évoquer le sujet et valider une méthodologie.
- Des simulations ont été faites par le secteur élections, en tenant compte des préconisations de la commission de contrôle des listes électorales.
- Parallèlement, un recensement a été effectué au sujet des lieux qui ne peuvent plus accueillir correctement des bureaux de vote et ceux qui pourraient devenir de futurs bureaux de vote.
- Les travaux ont été présentés lors de la commission de contrôle des listes électorales du 9 mai 2023.

II - Évolutions

A - Canton Besançon 1 (1 794 mouvements / 9 628 inscrits)

- L'ex bureau 609 Primaire Jean Boichard, bureau le plus peuplé avant redécoupage est scindé en deux bureaux. L'école Boichard faisant l'objet de travaux importants dans le cadre du Plan écoles, des discussions sont en cours avec la Région Bourgogne-Franche-Comté pour tenir les bureaux de vote au sein de l'EREA Simone Veil.
- Un bureau de vote supplémentaire étant créé, il nous faut supprimer un bureau de vote pour rester à un nombre constant.
- Les électeurs de l'ex-bureau 601 Groupe scolaire Île-de-France sont répartis sur les bureaux 605, 610, 607, 606 et 602 (quatre de ces cinq bureaux ayant un nombre d'électeurs inférieur à 800).
- La partie sud du bureau 608 groupe scolaire Dürer est transférée au bureau 604 Lafayette (salle de boxe). Malgré ce transfert, le bureau à l'heure actuelle, reste au-delà des 1 200 électeurs, mais les déconstructions actuelles dans le cadre du NPNRU, devraient contribuer à faire baisser ce nombre.
- Le bureau 604 qui était auparavant à l'école maternelle Bouloche ne pourra pas y retourner et restera à la salle de boxe du complexe sportif Lafayette.
- Le préau de l'école Dürer, bureau 608, n'offre pas de confort suffisant pour la tenue d'un bureau de vote. Il sera transféré dans la salle de convivialité de la Maison des Services au Public.
- Le bureau 603 Groupe scolaire Bourgogne reste inchangé.

B - Canton Besançon 2 (1 080 mouvements / 9 031 inscrits)

- Les bureaux 301, 302, 305, 306, 307 et 308 sont inchangés. Les travaux à la maternelle Kergomard étant terminés, le bureau 302 peut réintégrer ce lieu.
- Les bureaux 303 et 309 qui étaient séparés par une frontière nord-ouest/sud-est sont répartis de part et d'autre de la rocade nord-ouest, ce qui correspond plus à la géographie du quartier. Le nouveau bureau 309 sera placé salle Émilie du Châtelet aux Montboucons, tandis que le bureau 303 réintégrera la maternelle Kennedy dont les travaux sont achevés.

- 87 électeurs du bureau 304 Fontaine-Écu sont réaffectés au bureau 303 Kennedy, permettant ainsi une meilleure correspondance avec la carte scolaire, et permettant à ce bureau de revenir dans une fourchette acceptable.

C - Canton Besançon 3 (557 mouvements / 14 355 inscrits)

- Les bureaux 401, 404, 406, 407, 408, 410, 411 et 414 ne changent pas.
- Des électeurs de la rue Nicolas Bruand et de la rue du Chasnot qui votaient au 402, ainsi que quelques électeurs du boulevard Blum qui votaient au 403 seront dorénavant au 412 Bruyères.
- Le bureau de vote 402 – maternelle Viotte, n'est pas impacté par la rénovation lourde de la primaire.
- Les électeurs de la rue Andrey qui votaient au 413 seront affectés au 403, ce qui ne change pas leur lieu de vote au groupe scolaire Saint-Claude.
- Le bureau 405, ancienne école primaire des 4 vents, accueillera de nouveaux électeurs venant du bureau 415 (ce qui ne change donc pas de lieu de vote) et du bureau 409 – Primaire Condorcet, permettant une meilleure adéquation avec la carte scolaire.

D - Canton Besançon 4 (1 957 mouvements / 15 964 inscrits)

- Le périmètre des bureaux 501, 502, 504, 507, 509, 513 et 515 ne changent pas.
- Les bureaux 508 et 514 sont fusionnés, à l'exception de la partie sud du bureau 514 (correspondant aux numéros pairs de la rue du Chasnot entre le 18 et le 40) qui est affectée au bureau 506.
- Un nouveau bureau 514 est créé, comprenant la partie sud-ouest du 506, la partie sud-est du 510 et une partie du 503. Ce bureau de vote pourrait être placé à la maternelle Fontaine-Argent.
- Le reste du bureau 503 pourrait quant à lui être relocalisé au centre Pierre Mendès-France.
- Les électeurs au sud de la gare Viotte (rues Grosjean, du balcon, de l'industrie...), qui votaient au 506 viendront compléter le bureau 505 – primaire Helvétie.
- Les électeurs de la rue des sources iront voter à la primaire Tristan Bernard au lieu d'aller à l'ancienne maternelle Jean Macé.
- Le bureau 513 étant actuellement dans une salle de restauration scolaire de la maternelle Vauthier, il est proposé de le repositionner dans la primaire Jean Macé après travaux, et à la maternelle Tristan Bernard (ex-maternelle Jean Macé) en attendant.
- D'importants travaux sont prévus à Paul Bert (futur 508), et les conditions d'accueil du bureau 509 – primaire Chaprais ne permettent pas de tenir le bureau de vote dans de bonnes conditions. Il est donc prévu dans un premier temps de mettre ces bureaux de vote dans le gymnase Résal.

E - Canton Besançon 5 (0 mouvement / 6 035 inscrits)

- Aucun changement n'est prévu.

F - Canton Besançon 6 (684 mouvements / 12 161 inscrits)

- Les bureaux 201, 202, 203, 209 et 212 ne changent pas.
- Les électeurs du haut de la rue de Velotte et des chemins des Chevanney et des deux lys iront voter au 204.
- Les électeurs de l'ouest du bureau 204 seront affectés au bureau 208. Ces deux bureaux seront déplacés de l'ex-primaire de la Grette à la Maison de quartier de la Grette.
- Le bureau 207 sera déplacé de l'école Henri Fertet à la maison de quartier de Velotte, plus accessible.
- Notons également un rééquilibrage entre bureaux 210 et 211, tous deux à la maison de quartier de Saint-Ferjeux.

- Des électeurs du bureau 206 – maternelle Butte seront affectés au bureau 205 – primaire Butte (numéros pairs de la rue Pergaud du 2 au 30).
- Lors des travaux de la maternelle de la Butte, les bureaux 206 et 212 seront déplacés au CTM en salle Léonce Brézard.
- Lors des travaux du groupe scolaire des Vieilles perrières, le bureau 203 sera déplacé dans le hall de GBM à la City.

Cela représente au total 6 072 mouvements, soit 9,1 % du corps électoral. Un dossier sera présenté dans le magazine de la Ville. Un courrier sera adressé aux personnes concernées en même temps que l'envoi de leur nouvelle carte électorale au printemps 2024, les changements n'étant effectifs qu'au 1er janvier 2024, en amont des élections européennes, premier scrutin concerné par ces modifications.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la révision des périmètres des bureaux de vote à Besançon.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

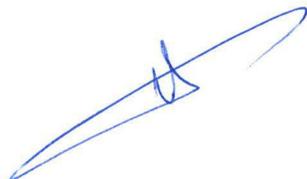
Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Maire,

A blue ink signature, likely of Anne VIGNOT, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

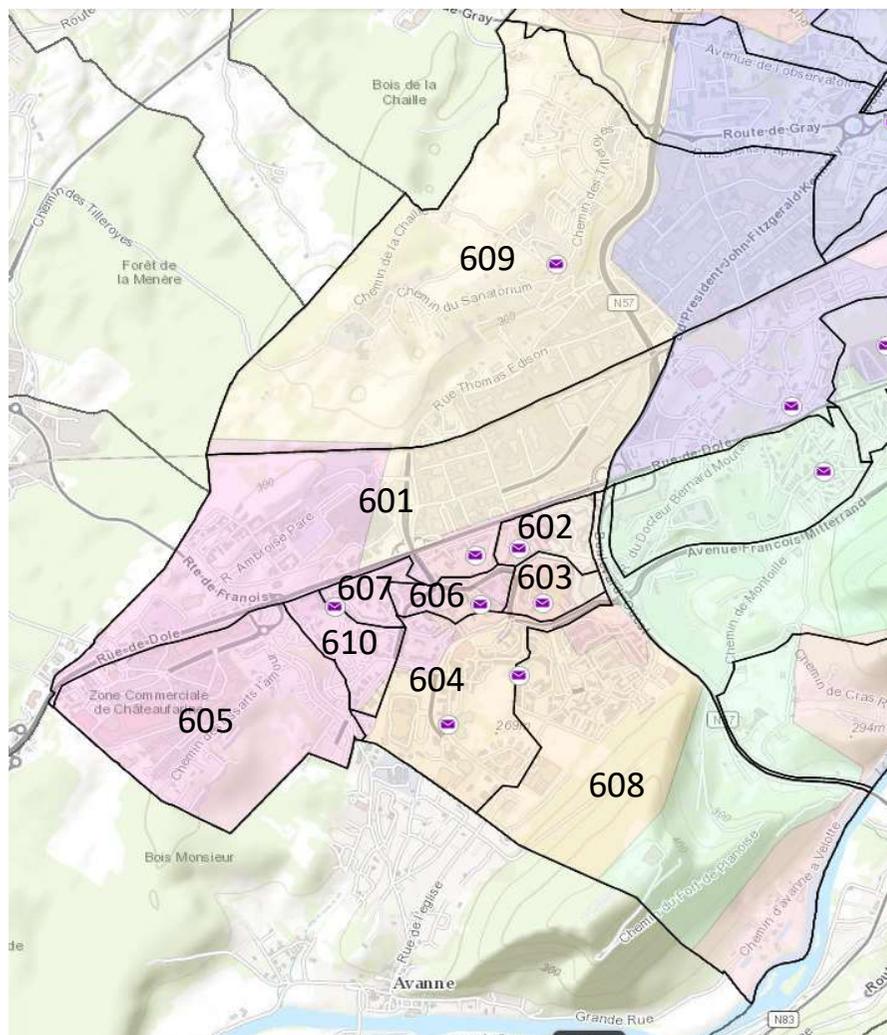
André TERZO,
Conseiller Municipal Délégué

Anne VIGNOT

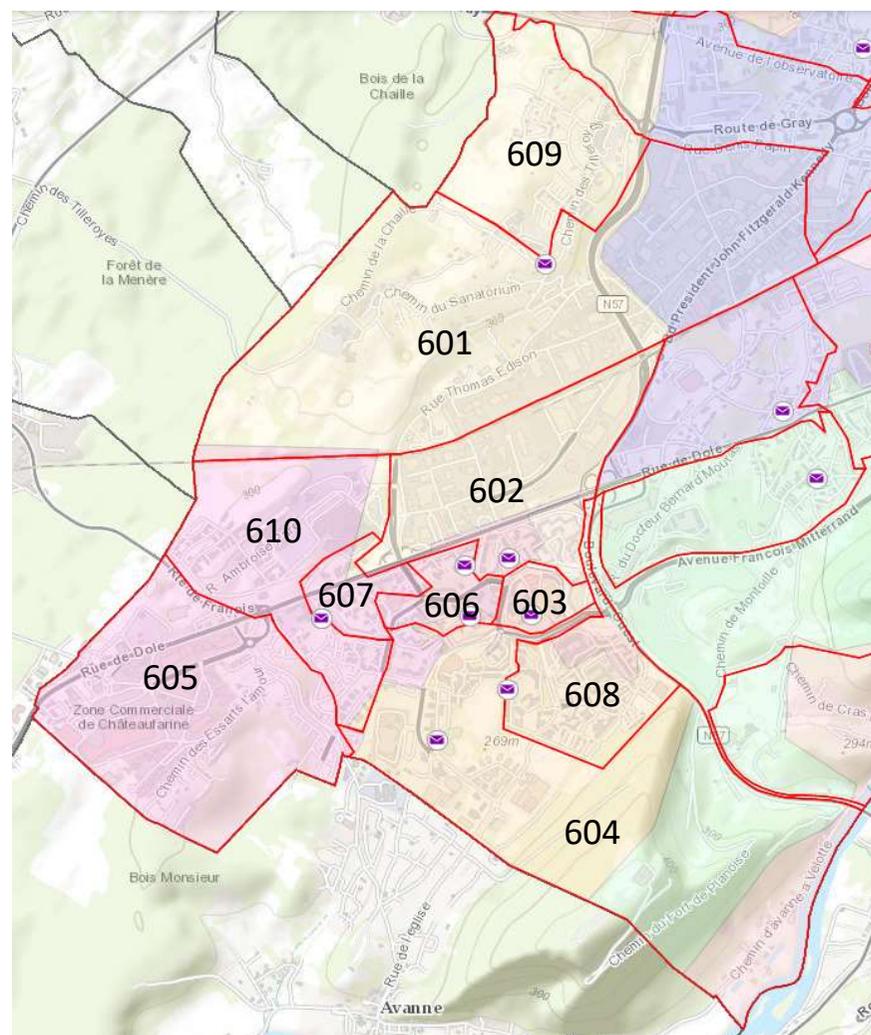
A blue ink signature, likely of André TERZO, consisting of a long horizontal stroke with a small loop in the middle.

Redécoupage canton Besançon-1

Plan avant découpage:



Plan après découpage:



Vue d'ensemble des mouvements

Nombre d'électeurs: 9 628

		Nombre d'électeurs <u>avant</u> réaffectation	Nombre d'électeurs <u>après</u> réaffectation	Nombre d'électeurs <u>en plus</u>	Nombre d'électeurs <u>en moins</u>
0601	GROUPE SCOLAIRE ILE DE FRANCE	908	820	820	908
0602	ECOLE MATERNELLE PICARDIE	843	937	94	0
0603	GROUPE SCOLAIRE BOURGOGNE	957	957	0	0
0604	ECOLE MATERNELLE BOULLOCHE	920	986	66	0
0605	GROUPE SCOLAIRE CHARLES FOURIER	781	804	23	0
0606	ECOLE MATERNELLE COLOGNE	796	1053	257	0
0607	GROUPE SCOLAIRE CHARLES FOURIER	790	945	155	0
0608	GROUPE SCOLAIRE DURER	1317	1251	0	66
0609	ECOLE PRIMAIRE JEAN BOICHARD	1662	842	0	820
0610	GROUPE SCOLAIRE CHARLES FOURIER	654	1033	379	0

Nombre de mouvements : 1794

Vue détaillée des mouvements

Bureau de vote 601

Suppressions	Bureau d'affectation	Ajouts	Bureau de provenance
Rue du Luxembourg	607	Chemin du Sanatorium	609
Rue de Brabant	606	Rue Charles Edouard Guillaume	609
Rue Du Coudray le Boursier	610	Chemin de la Chaille	609
Rue de Bruxelles	606	Rue Fresnel	609
Rue Professeur Paul Milleret	610	Rue Joseph Kosma	609
Rue François-Xavier Bichat	610	Rue Jean Royer	609
Rue d'Artois	602	Rue Louis Bachelier	609
Rue Charles Bried	610	Rue Gabriel Gascon	609
Rue Maria Montessori	610	Rue Pierre de Fermat	609
Rue de Dole	602 et 605	Rue Abraham Louis Breguet	609
Rue de Malines	606	Chemin Joseph de Courvoisier	609
Route de Franois	605	Rue Léopold Fregoli	609
Rue René Laennec	610	Rue Jean Perrin	609
Rue Ambroise Paré	610	Rue Ampère	609
Rue François Villon	605	Chemin des Tremblots	609
Boulevard Alexandre Fleming	602	Rue Auguste Jouchoux	609
Rue Edouard Branly	602	Rue Denis Papin	609
Rue Professeur Duvernoy	610	Rue Gay-Lussac	609
Rue Françoise Dolto	610	Rue Thomas Edison	609
Allée Adrien Nickles	610	Rue Albert Thomas	609
Rue Carl Zeiss	610	Rue Suzanne Valadon	609
Rue Edouard Belin	602	Chemin des Tilleroyes (Paire: 2 au 18 et Impair: 1 à 9)	609
Rue Alfred Kastler	602	Bd John F. Kennedy	609
Rue Henri Becquerel	602	Rue Jacquard	609
Rue Albert Einstein	602	Rue Victor Sellier	609
Rue Dennis Gabor	602	Rue Bernard Palissy	609
Rue Michel Leiris	605	Rue Lavoisier	609
Rue Pierre Laroque	605	Rue Sophie et Marcellin Berthelot	609
Allée Edouard Acton	605		
Allée Pierre-Joseph Desault	605		
Allée Nicolas François Rougnon	605		
Allée Germaine Bernard	605		
Allée Suzanne Noel	605		
Voie Pierre Lepine	605		
Chemin de la dinde	605		
Rond-Point Jean-Paul Sartre	605		
Rue Dr J-F Xavier Girod	607		

Bureau de vote 609

Suppressions	Bureau d'affectation
Chemin du Sanatorium	601
Rue Charles Edouard Guillaume	601
Chemin de la Chaille	601
Rue Fresnel	601
Rue Joseph Kosma	601
Rue Jean Royer	601
Rue Louis Bachelier	601
Rue Gabriel Gascon	601
Rue Pierre de Fermat	601
Rue Abraham Louis Breguet	601
Chemin Joseph de Courvoisier	601
Rue Léopold Fregoli	601
Rue Jean Perrin	601
Rue Ampère	601
Chemin des Tremblots	601
Rue Auguste Jouchoux	601
Rue Denis Papin	601
Rue Gay-Lussac	601
Rue Thomas Edison	601
Rue Albert Thomas	601
Rue Suzanne Valadon	601
Chemin des Tilleroyes (Paire: 2 au 18 et Impair: 1 à 9)	601
Bd John F. Kennedy	601
Rue Jacquard	601
Rue Victor Sellier	601
Rue Bernard Palissy	601
Rue Lavoisier	601
Rue Sophie et Marcellin Berthelot	601

Bureau de vote 602

Ajouts	Bureau de provenance
Rue d'Artois	601
Rue de Dole	601
Boulevard Alexandre Fleming	601
Rue Edouard Branly	601
Rue Edouard Belin	601
Rue Alfred Kastler	601
Rue Henri Becquerel	601
Rue Albert Einstein	601
Rue Dennis Gabor	601

Bureau de vote 610

Ajouts	Bureau de provenance
Rue Du Coudray le Boursier	601
Rue François Xavier Bichat	601
Rue Maria Montessori	601
Rue René Laennec	601
Rue Professeur Duvernoy	601
Rue Professeur Paul Milleret	601
Rue Charles Bried	601
Rue Ambroise Paré	601
Rue Françoise Dolto	601
Allée Adrien Nickles	601
Rue Carl Zeiss	601

Bureau de vote 605

Ajouts	Bureau de provenance
Rue de Dole	601
Route de Franois	601
Rue François Villon	601
Rue Michel Leiris	601
Rue Pierre Laroque	601
Allée Edouard Acton	601
Allée Pierre-Joseph Desault	601
Allée Nicolas François Rougnon	601
Allée Germaine Bernard	601
Allée Suzanne Noel	601
Voie Pierre Lepine	601
Chemin de la dinde	601
Rond-Point Jean-Paul Sartre	601

Bureau de vote 606

Ajouts	Bureau de provenance
Rue de Brabant	601
Rue de Bruxelles	601
Rue de Malines	601

Bureau de vote 607

Ajouts	Bureau de provenance
Rue du Luxembourg	601
Rue Dr J-F Xavier Girod	601

Bureau de vote 604

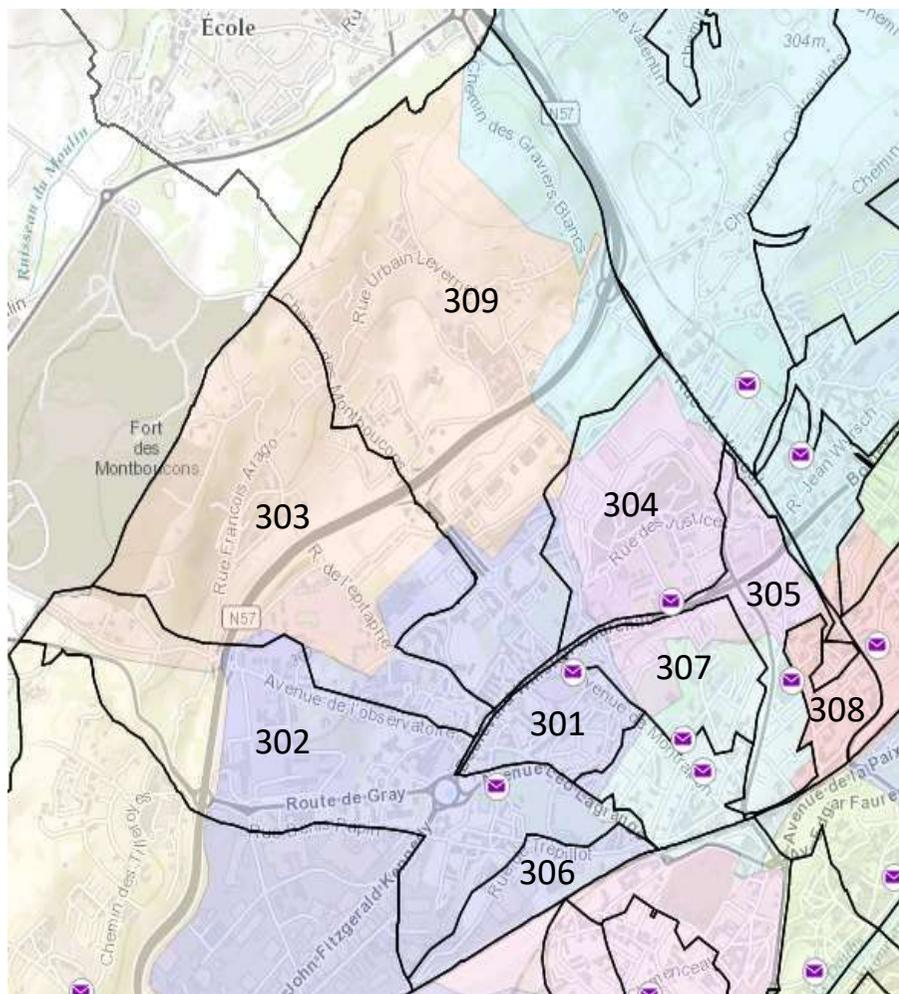
Ajouts	Bureau de provenance
Chemin d'Avanne à Velotte	608
Chemin des vallières Port Douvot Pair	608
Chemin de la Bousserotte	608
Chemin du Fort de Planoise	608
Route d'Avanne	608
Rue du château d'eau	608

Bureau de vote 608

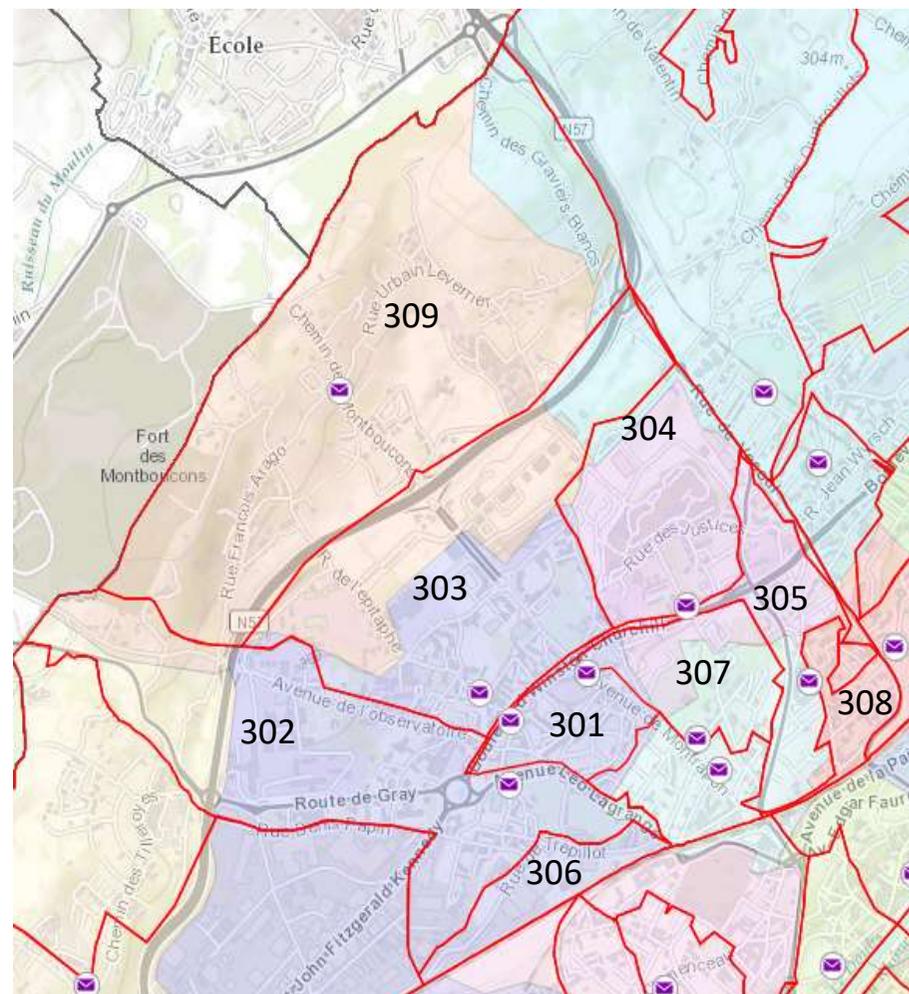
Suppressions	Bureau d'affectation
Chemin d'Avanne à Velotte	604
Chemin des vallières Port Douvot Pair	604
Chemin de la Bousserotte	604
Chemin du Fort de Planoise	604
Route d'Avanne	604
Rue du château d'eau	604

Redécoupage canton Besançon-2

Plan avant découpage:



Plan après découpage:



Vue d'ensemble des mouvements

Nombre d'électeurs: 9 031

		Nombre d'électeurs <u>avant</u> réaffectation	Nombre d'électeurs <u>après</u> réaffectation	Nombre d'électeurs <u>en plus</u>	Nombre d'électeurs <u>en moins</u>
0301	ECOLE ELEMENTAIRE	850	850	0	0
0302	ECOLE MATERNELLE KERGOMARD	1103	1103	0	0
0303	ECOLE MATERNELLE KENNEDY	796	860	572	508
0304	ECOLE PRIMAIRE FONTAINE ECU	1297	1209	0	88
0305	LYCEE PROFESSIONNEL MONTJOUX	1111	1111	0	0
0306	ECOLE MATERNELLE MONTRAPON	932	932	0	0
0307	ECOLE PRIMAIRE FANART	879	879	0	0
0308	LYCEE PROFESSIONNEL MONTJOUX	994	994	0	0
0309	ECOLE MATERNELLE KENNEDY	1069	1093	508	484

Nombre de mouvements : 1080

Vue détaillée des mouvements

Bureau de vote 303

Ajouts	Bureau de provenance	Suppressions	Bureau d'affectation
Rue Pierre Mesnage	309	Chemin de la Naitoure	309
Rue Alain Savary (P: 12 au 24 / I: 11 au 23)	309	Rue Erik Satie	309
Rue Georges Gaudot	309	Chemin du Fort des Montboucons	309
Rue Roger Martin du Gard	309	Rue Arago	309
Voie Cité de la Bouloie	309	Rue Matthias Ullmann	309
Voie Cité des Montboucons	309	Rue Georges Monneur	309
Rue de l'Escale (P: 2 au 6 / I: 1 au 5)	309	Rue de l'Epitaphe (P: 50 à 76 / I: 41 à 51)	309
Avenue des Montboucons	309	Chemin de la Providence	309
Rue des Graviers blancs (P: 2 au 12 / I: 1 au 13)	309	Voie des Cabordes	309
Chemin de la Baume	304	Voie de Vendemiaire	309
Rue de la Grange du Collège (P: le 30)	304		
Rue Emilie du Chatelet	309		
Rue Sophie Germain	309		

Bureau de vote 304

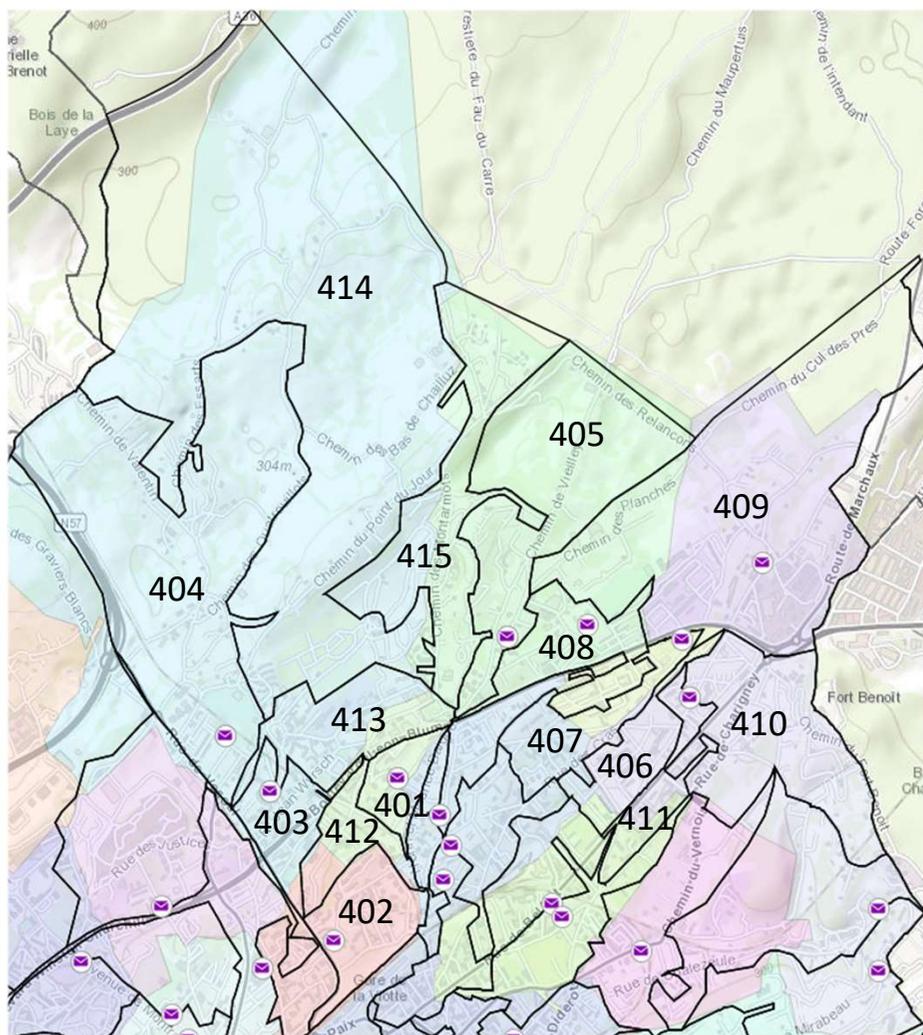
Suppressions	Bureau d'affectation
Chemin de la Baume	303
Rue de la Grange du Collège (P: le 30)	303

Bureau de vote 309

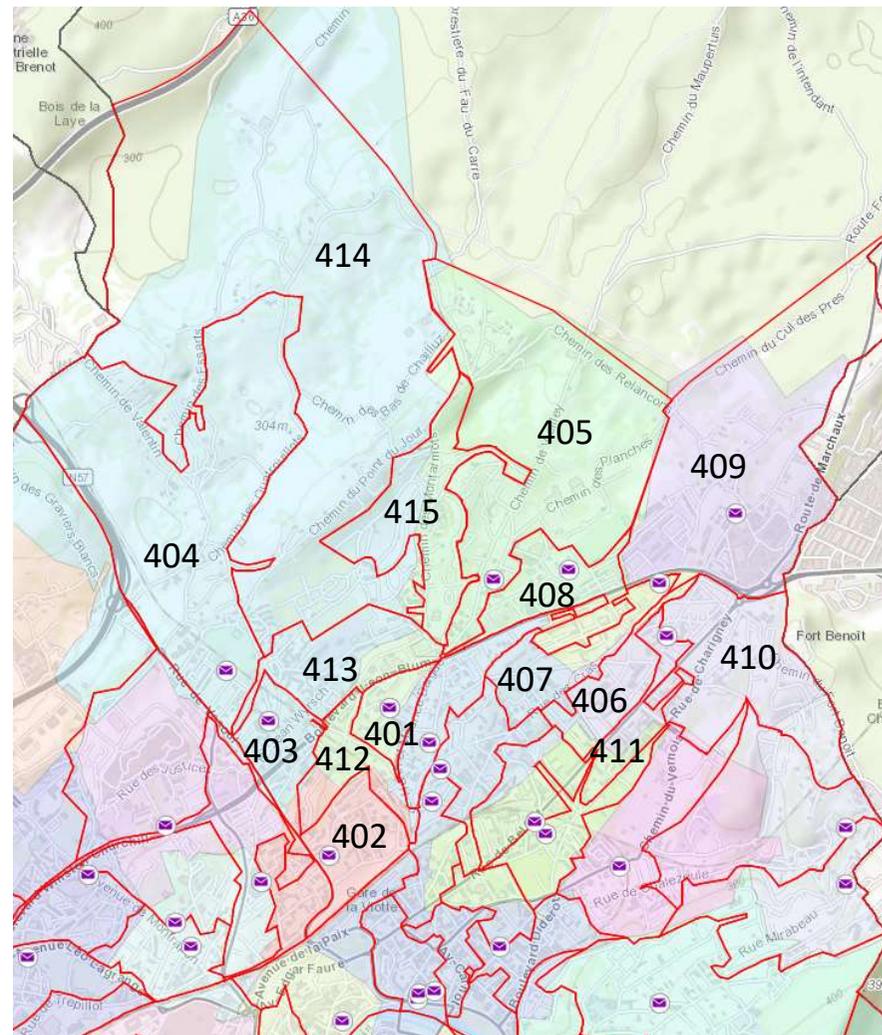
Ajouts	Bureau de provenance	Suppressions	Bureau d'affectation
Chemin de la Naitoure	303	Rue Pierre Mesnage	303
Rue Erik Satie	303	Rue Alain Savary (P: 12 au 24 / I: 11 au 23)	303
Chemin du Fort des Montboucons	303	Rue Georges Gaudot	303
Rue Arago	303	Rue Roger Martin du Gard	303
Rue Matthias Ullmann	303	Voie Cité de la Bouloie	303
Rue Georges Monneur	303	Voie Cité des Montboucons	303
Rue de l'Epitaphe (P: 50 à 76 / I: 41 à 51)	303	Rue de l'Escale (P: 2 au 6 / I: 1 au 5)	303
Chemin de la Providence	303	Avenue des Montboucons	303
Voie des Cabordes	303	Rue des Gravier blancs (P: 2 au 12 / I: 1 au 13)	303
Voie de Vendemiaire	303	Rue Emilie du Chatelet	303
		Rue Sophie Germain	303

Redécoupage canton Besançon-3

Plan avant découpage:



Plan après découpage:



Vue d'ensemble des mouvements

Nombre d'électeurs: 14 355

		Nombre d'électeurs <u>avant</u> réaffectation	Nombre d'électeurs <u>après</u> réaffectation	Nombre d'électeurs <u>en plus</u>	Nombre d'électeurs <u>en moins</u>
0401	GROUPE SCOLAIRE DES BRUYERES	827	827	0	0
0402	GROUPE SCOLAIRE DE LA VIOTTE	1150	994	0	156
0403	GROUPE SCOLAIRE DE ST CLAUDE	834	814	27	47
0404	ECOLE MATERNELLE A.CAMUS	867	867	0	0
0405	ANCIENNE ECOLE PRIMAIRE DES 4 VENTS	661	988	327	0
0406	GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY	812	812	0	0
0407	GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY	981	981	0	0
0408	GROUPE SCOLAIRE E.HERRIOT	1113	1113	0	0
0409	ECOLE PRIMAIRE CONDORCET	1113	957	0	156
0410	GROUPE SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE	1038	1038	0	0
0411	GROUPE SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE	1028	1028	0	0
0412	GROUPE SCOLAIRE DES BRUYERES	621	824	203	0
0413	GROUPE SCOLAIRE DE ST-CLAUDE	1018	991	0	27
0414	ECOLE MATERNELLE A.CAMUS	1116	1116	0	0
0415	ANCIENNE ECOLE PRIMAIRE DES QUATRE VENTS	1176	1005	0	171

Nombre de mouvements : 557

Vue détaillée des mouvements

Bureau de vote 415

Suppressions	Bureau d'affectation
Route de Tallenay	405
Chemin de Bonnay	405
Rue de Lavogne	405
Chemin du Preventorium	405
Impasse de la forêt	405
Rue du vieux tilleul	405
Chemin de l'orée du bois	405
Rue des Dolines	405

Bureau de vote 409

Suppressions	Bureau d'affectation
Rue des Fougères	405
Rue Curasson	405
Chemin des Planches	405

Bureau de vote 405

Ajouts	Bureau de provenance
Route de Tallenay	415
Chemin de Bonnay	415
Rue de Lavogne	415
Chemin du Preventorium	415
Impasse de la forêt	415
Rue du vieux tilleul	415
Chemin de l'orée du bois	415
Rue des Dolines	415
Rue des Fougères	409
Rue Curasson	409
Chemin des Planches	409

Bureau de vote 403

Ajout	Bureau de provenance	Suppression	Bureau d'affectation
Rue Andrey (P: 2 au 12 / I: 1 au 5)	413	Boulevard Blum (P: 22 au 24 / I: 29 au 33)	412

Bureau de vote 413

Suppression	Bureau d'affectation
Rue Andrey (P: 2 au 12 / I: 1 au 5)	403

Bureau de vote 402

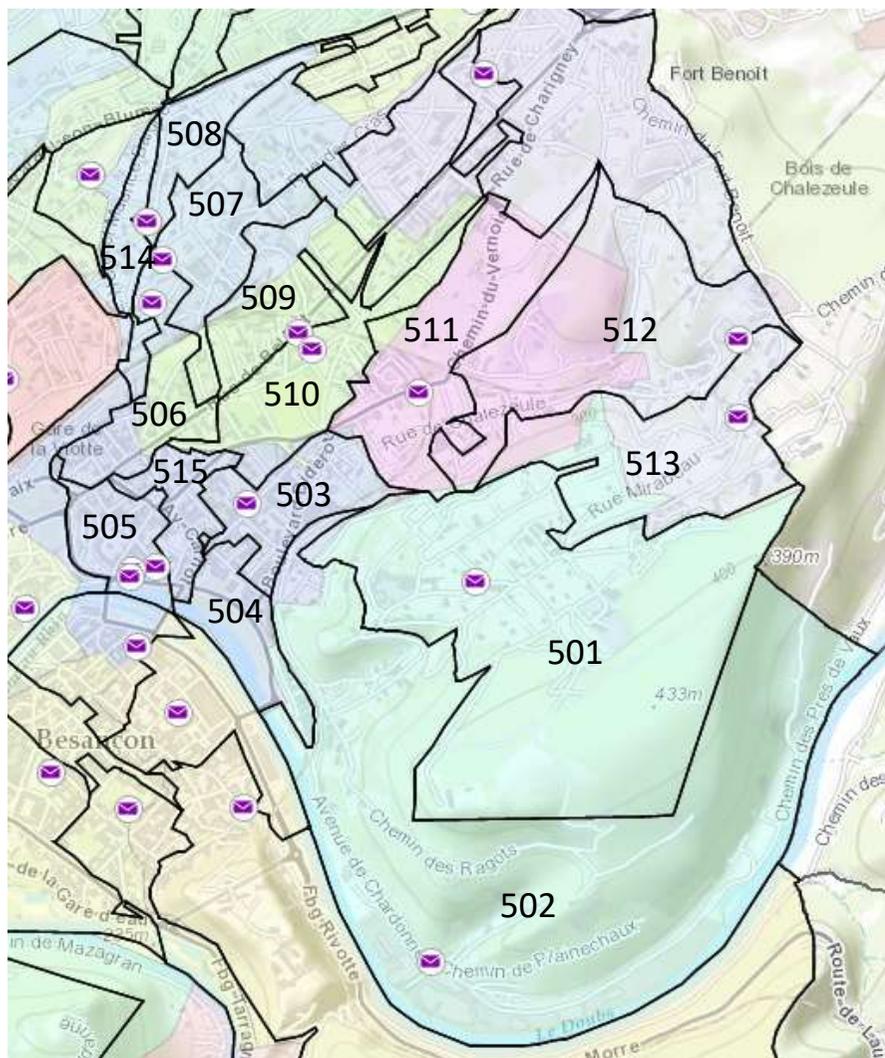
Suppressions	Bureau d'affectation
Rue Nicolas Bruand (P: 10 au 14 / I: 25 au 35)	412
Rue du Chasnot (I: 29 au 33)	412

Bureau de vote 412

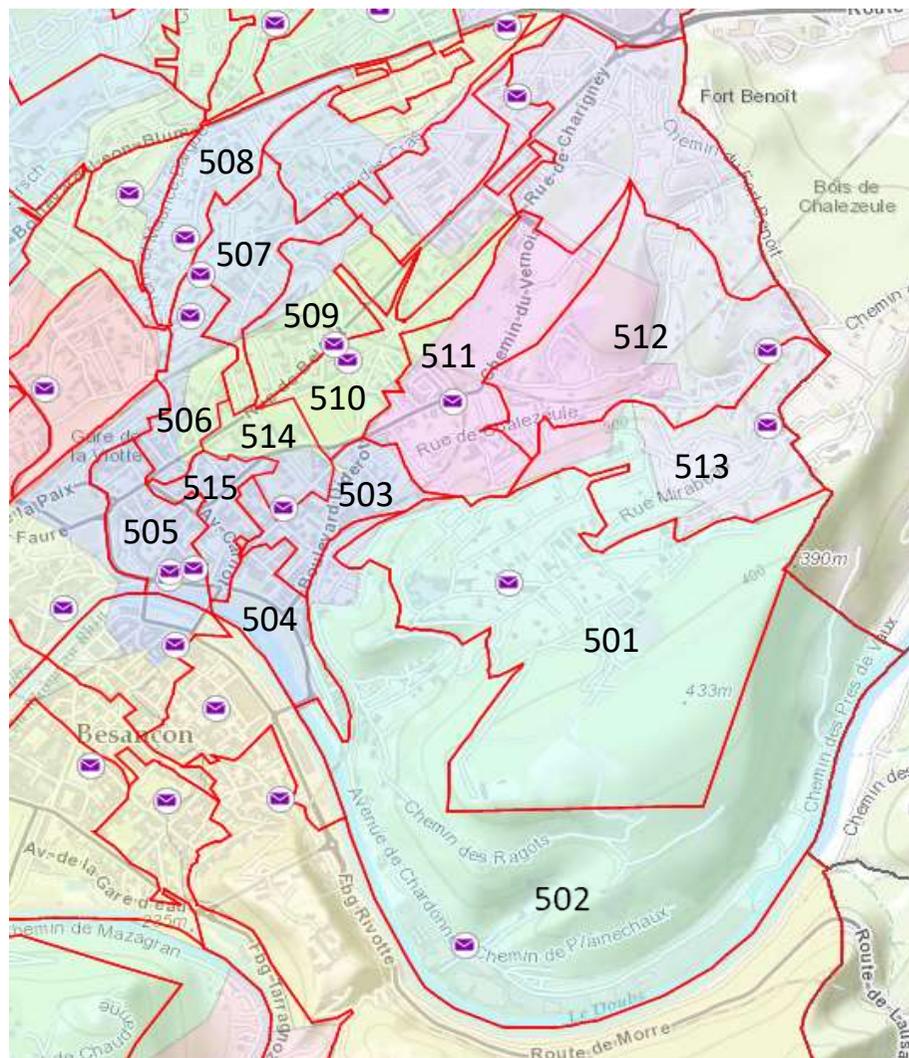
Ajouts	Bureau de provenance
Rue Nicolas Bruand (P: 10 au 14 / I: 25 au 35)	402
Rue du Chasnot (I: 29 au 33)	402
Boulevard Blum (P: 22 au 24 / I: 29 au 33)	403

Redécoupage canton Besançon-4

Plan avant découpage:



Plan après découpage:



Vue d'ensemble des mouvements

Nombre d'électeurs: 15 964

		Nombre d'électeurs <u>avant</u> réaffectation	Nombre d'électeurs <u>après</u> réaffectation	Nombre d'électeurs <u>en plus</u>	Nombre d'électeurs <u>en moins</u>
0501	GROUPE SCOLAIRE BREGILLE PLATEAU	1213	1213	0	0
0502	COMITE DE QUARTIER DES PRES DE VAUX	1176	1176	0	0
0503	ECOLE MATERNELLE FONTAINE ARGENT	1359	990	0	369
0504	ECOLE MATERNELLE HELVETIE	923	923	0	0
0505	ECOLE ELEM. HELVETIE - SALLE POLYVALENTE	794	1000	206	0
0506	ECOLE MATERNELLE PAUL BERT	1421	1094	158	485
0507	RESTAURANT SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE PAUL BERT	1076	1076	0	0
0508	ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT	675	1113	438	0
0509	ECOLE PRIMAIRE CHAPRAIS 1	1025	1025	0	0
0510	ECOLE MATERNELLE CHAPRAIS	1412	1027	0	385
0511	ECOLE ELEMENTAIRE TRISTAN BERNARD	1070	1192	122	0
0512	ANCIENNE MATERNELLE JEAN MACE	1186	1064	0	122
0513	ECOLE MATERNELLE RAYMOND VAUTHIER	1150	1150	0	0
0514	ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT	596	1033	1033	596
0515	ECOLE ELEMENTAIRE HELVETIE - SALLE DE JEUX	888	888	0	0

Nombre de mouvements : 1957

Vue détaillée des mouvements

Bureau de vote 514

Suppressions	Bureau d'affectation	Ajouts	Bureau de provenance
Rue Henri et Maurice Baigue	508	Rue des deux princesses (P: 2 au 30 et I: 1 au 43)	510
Rue Nestor Bavoux	508	Rue du repos (P: 4 au 8 et I: 3 au 23)	510
Rue du Chasnot (P: 42 au 60 et I: 35 au 59)	508	Rue Alexis Chopard (P: 4 au 30 et I: 3 au 11)	510
Rue du Chasnot (P: 18 au 40)	506	Rue Alexis Chopard (P: le 2 et I: le 1)	503
		Avenue Fontaine-Argent (P: 22 au 42 et I: 17 au 31)	503
		Rue de Belfort (P: 30 au 54 et I: 39 au 67)	506

Bureau de vote 506

Suppression	Bureau d'affectation	Ajout	Bureau de provenance
Rue de Belfort (P: 30 au 54 et I: 39 au 67)	514	Rue du Chasnot (P: 18 au 40)	514
Rue Grosjean	505		
Rue du balcon	505		
Rue de l'industrie	505		
Rue de Belfort (P: le 2 et I: 1 au 9)	505		
Rue de la Viotte (P: 2 au 14)	505		

Bureau de vote 510

Suppressions	Bureau d'affectation
Rue des deux princesses (P: 2 au 30 et I: 1 au 43)	514
Rue du repos (P: 4 au 8 et I: 3 au 23)	514
Rue Alexis Chopard (P: 4 au 30 et I: 3 au 11)	514

Bureau de vote 505

Ajouts	Bureau de provenance
Rue Grosjean	506
Rue du balcon	506
Rue de l'industrie	506
Rue de Belfort (P: le 2 et I: 1 au 9)	506
Rue de la Viotte (P: 2 au 14)	506

Bureau de vote 511

Ajout	Bureau de provenance
Rue des sources	512

Bureau de vote 503

Suppressions	Bureau d'affectation
Rue Alexis Chopard (P: le 2 et I: le 1)	514
Avenue Fontaine-Argent (P: 22 au 42 et I: 17 au 31)	514

Bureau de vote 508

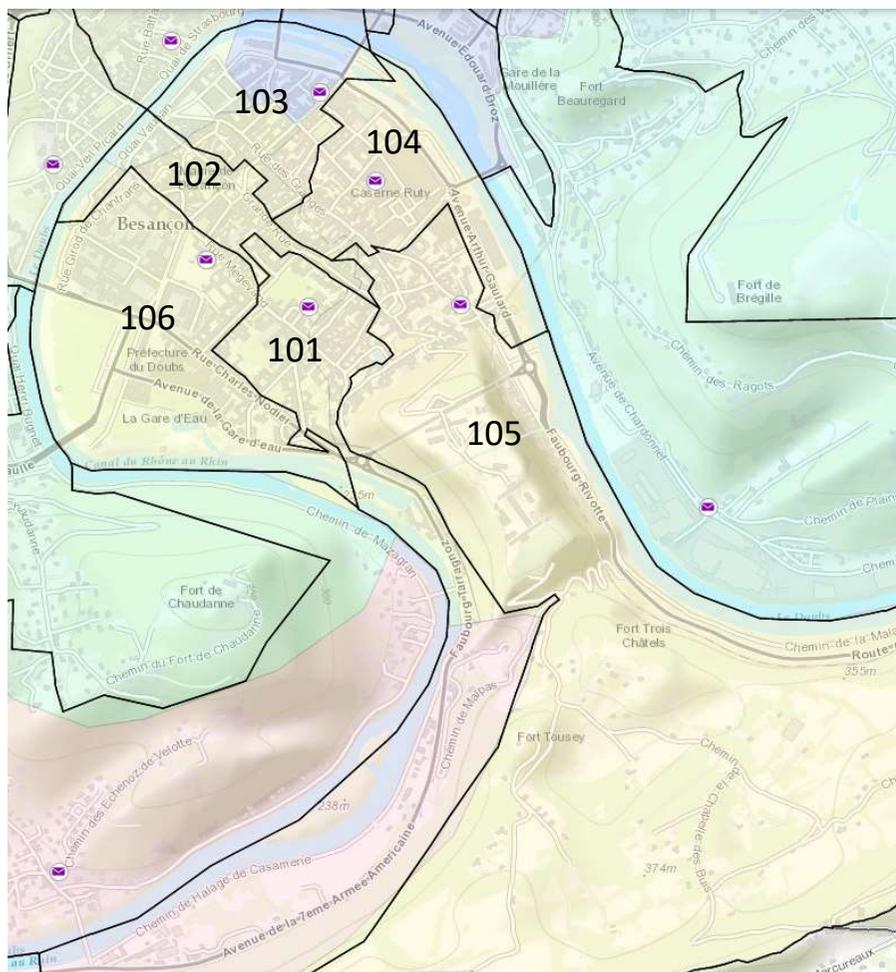
Ajouts	Bureau de provenance
Rue Henri et Maurice Baigue	514
Rue Nestor Bavoux	514
Rue du Chasnot (P: 42 au 60 et I: 35 au 59)	514

Bureau de vote 512

Suppression	Bureau d'affectation
Rue des sources	511

Redécoupage canton Besançon-5

Plan avant découpage:



Plan après découpage:

**PAS DE
MODIFICATIONS
PREVUES EN 2023**

Vue d'ensemble des mouvements

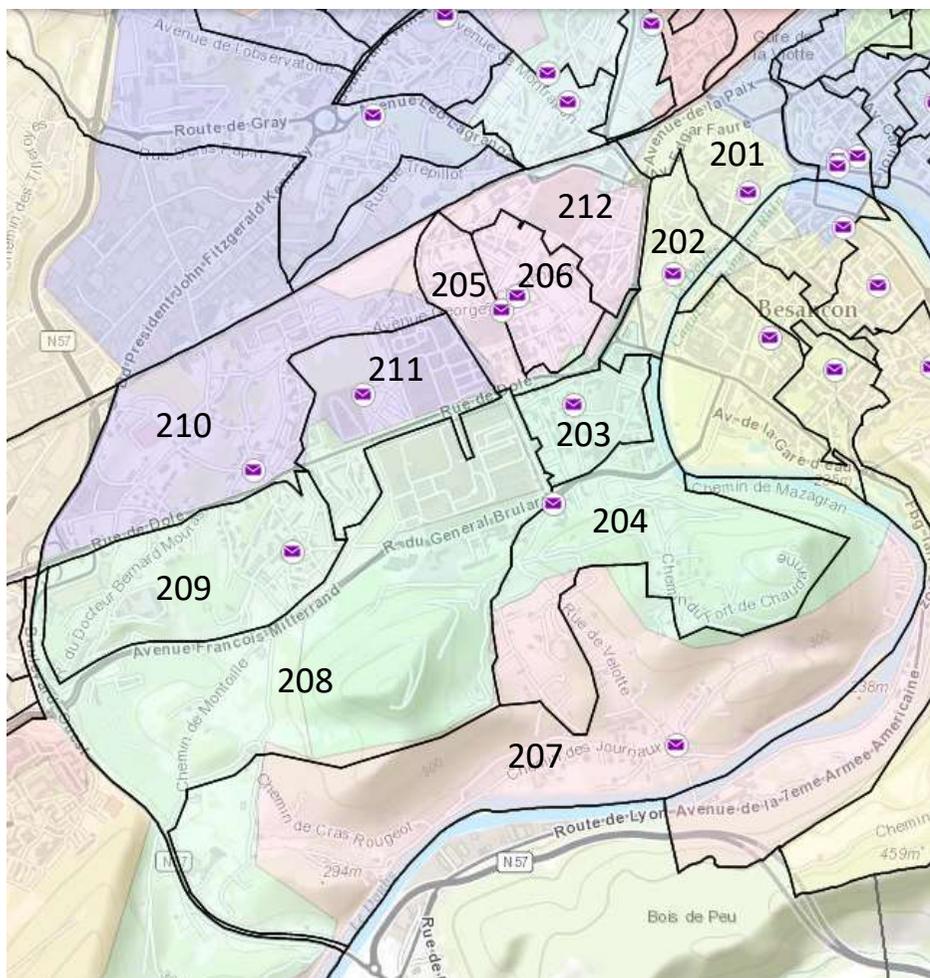
Nombre d'électeurs: 6 035

		Nombre d'électeurs <u>avant</u> réaffectation	Nombre d'électeurs <u>après</u> réaffectation	Nombre d'électeurs <u>en plus</u>	Nombre d'électeurs <u>en moins</u>
0101	KURSAAL - SALLE PROUDHON	1162	1162	0	0
0102	MAIRIE - SALLE GUSTAVE COURBET	1187	1187	0	0
0103	CENTRE P.BAYLE	988	988	0	0
0104	ECOLE MATERNELLE BERSOT	866	866	0	0
0105	ECOLE PRIMAIRE RIVOTTE	973	973	0	0
0106	MAIRIE - SALLE GUSTAVE COURBET	859	859	0	0

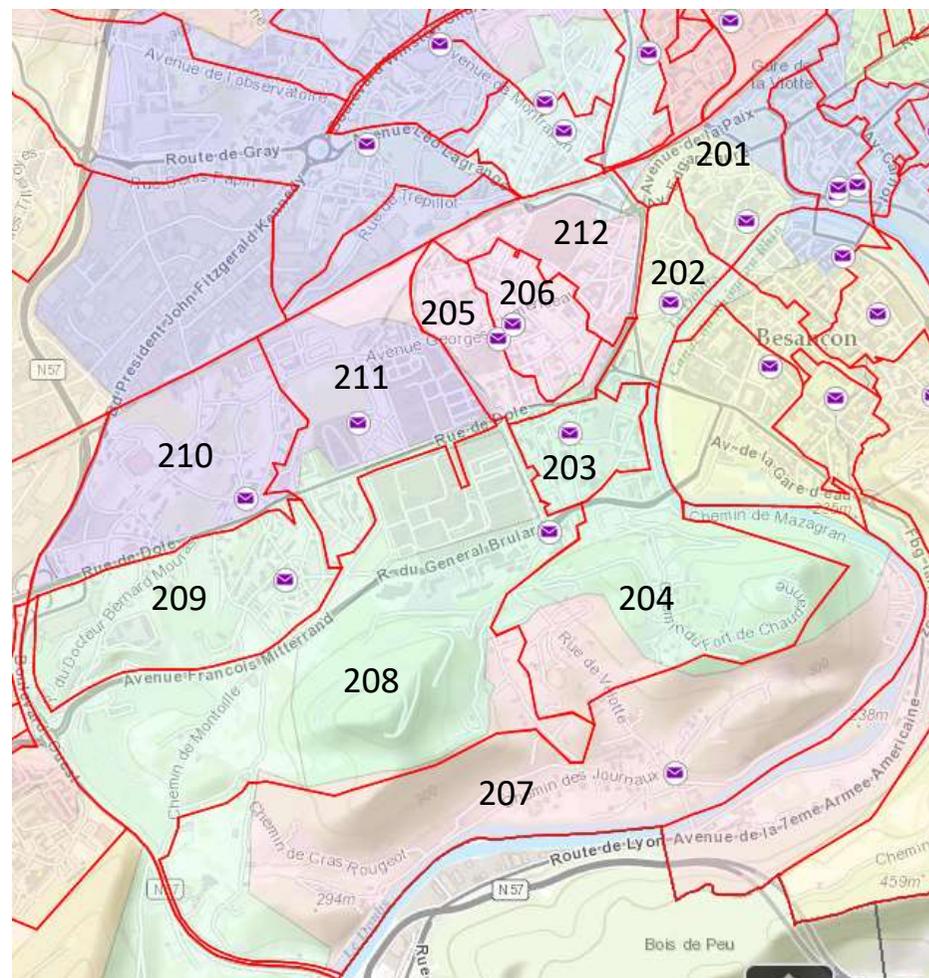
PAS DE MOUVEMENTS PREVUS EN 2023

Redécoupage canton Besançon-6

Plan avant découpage:



Plan après découpage:



Vue d'ensemble des mouvements

Nombre d'électeurs: 12 161

		Nombre d'électeurs <u>avant</u> réaffectation	Nombre d'électeurs <u>après</u> réaffectation	Nombre d'électeurs <u>en plus</u>	Nombre d'électeurs <u>en moins</u>
0201	ECOLE MATERNELLE CHAMPROND	915	915	0	0
0202	ECOLE PRIMAIRE ARENES	1075	1075	0	0
0203	GROUPE SCOLAIRE VIEILLES PERRIERES	936	936	0	0
0204	ECOLE PRIMAIRE LA GRETTTE	1106	1002	175	279
0205	ECOLE PRIMAIRE BUTTE 2	807	953	146	0
0206	ECOLE MATERNELLE BUTTE	1183	1037	0	146
0207	GROUPE SCOLAIRE DE VELOTTE	1235	1060	0	175
0208	ECOLE PRIMAIRE LA GRETTTE	678	957	279	0
0209	GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY ROSEMONT	1171	1171	0	0
0210	MAISON DE QUARTIER SAINT-FERJEUX	1242	1158	0	84
0211	MAISON DE QUARTIER SAINT-FERJEUX	834	918	84	0
0212	ECOLE MATERNELLE BUTTE	979	979	0	0

Nombre de mouvements : 684

Nombre total de mouvements : 6072 (soit 9,1% du corps électoral)

Vue détaillée des mouvements

Bureau de vote 204

Suppressions	Bureau d'affectation	Ajouts	Bureau de provenance
Chemin de la Vosselle	208	Chemin des Chevanney	207
Rue de la Grette	208	Chemin des 2 Lys	207
Bd Charles de Gaulle (P: 18 à 22)	208	Rue de Velotte (P: 16 au 36 / I: 19 au 53)	207

Bureau de vote 207

Suppressions	Bureau d'affectation
Chemin des Chevanney	204
Chemin des 2 Lys	204
Rue de Velotte (P: 16 au 36 / I: 19 au 53)	204

Bureau de vote 208

Ajouts	Bureau de provenance
Chemin de la Vosselle	204
Rue de la Grette	204
Bd Charles de Gaulle (P: 18 à 22)	204

Bureau de vote 210

Suppressions	Bureau d'affectation
Avenue Georges Clémenceau (P: 80 à 94 / I: 65 à 69)	211
Rue Léonce Pingaud	211

Bureau de vote 211

Ajouts	Bureau de provenance
Avenue Georges Clémenceau (P: 80 à 94 / I: 65 à 69)	210
Rue Léonce Pingaud	210

Bureau de vote 206

Suppressions	Bureau d'affectation
Rue Pergaud (P: 2 au 30)	205

Bureau de vote 205

Ajouts	Bureau de provenance
Rue Pergaud (P: 2 au 30)	206